



Projet Pédagogique du Foyer Rural de Florac

« La Source »

Le Foyer Rural de Florac est une structure associative qui se base sur les principes d'éducation populaire par des projets visant les jeunes publics. La structure assure une stabilité d'accueil auprès des familles en propose des activités variées avec une attention particulière sur l'animation nature.

1. Diagnostic de la structure

1.1 Présentation

Le Foyer Rural de Florac « La Source » accueille en son sein un Espace de Vie Sociale avec un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

La Structure « Foyer Rural » a été créée en 1982 et est située 20 Avenue Jean Monestier 48400 FLORAC. Avant de s'appeler « Foyer Rural », le comité des fêtes de Florac proposait des activités afin d'assurer une dynamique sociale et ludique au sein du territoire. Différentes activités étaient proposées par des bénévoles venus partager leurs savoirs faire.

En parallèle, le pôle « Accueil de Loisirs » a été attribué à cette structure qui, depuis 2020 se déroule au sein des écoles publiques et maternelles, situées au 8 Rue Marthe Boissier (48400 FLORAC).

1.2 Une structure ancrée dans son territoire

L'accueil de loisirs se situe dans la commune de Florac-Trois-Rivières, siège du Parc National des Cévennes, mais aussi plus petite sous-préfecture de France. Située dans la communauté de communes Gorges Causses et Cévennes, cette commune est centrale au niveau des commerces et des activités pour les villages alentours.

La commune se trouve au cœur d'un tissus associatif conséquent (environ 80 associations), et ses habitant.e.s sont investi.e.s dans toutes les saisons. Les différents partenariats associatifs offrent des possibilités de création de projets ou d'interventions au sein de l'Espace de Vie Sociale ou de l'Accueil de Loisirs.

1.3 Rappel du projet éducatif

Le Foyer Rural de Florac se donne pour objectifs de :

- Favoriser le développement personnel et le respect de l'individu
- Proposer des activités variées et adaptées aux différentes tranches d'âges
- Développer un espace propice à la sociabilisation et au partage

Ce projet sera mis en œuvre via des activités diverses permettant au jeune de se construire et d'enrichir ses connaissances. L'équipe d'animation exprimera un projet d'animation correspondant aux besoins des familles et répondra aux objectifs du projet pédagogique initié par le.a directeur.ice du centre de loisirs.

1.4 Notre fonctionnement

Pour satisfaire au mieux les besoins des familles, l'accueil de loisirs se déroule tous les mercredis matin et après-midi hors vacances scolaires du 04 septembre 2024 au 25 juin 2025.



Ainsi que les petites vacances (Automne, Hiver, Printemps) et les grandes vacances du 07 juillet au 08 août 2025.

Nous accueillons 16 enfants de 3 à 5 ans et 24 enfants de 6 à 11ans pendant les mercredis et les petites vacances de 7h50 à 18h.

L'organisation des vacances d'été varie lors des 5 semaines :

- Nous accueillons 15 enfants de 3 à 5 ans (le taux d'encadrement pour la baignade est de 1 animateur.ice pour 5 enfants)
- Des sorties à la journée sont organisées les jeudis
- Des baignades à la rivière sont proposées les après-midis

Les tarifs sont établis selon les coefficients familiaux des familles qui peuvent choisir d'inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée.

2. Les moyens à disposition

2.1 Moyens humains

L'équipe d'encadrement permanente se constitue ainsi :

- Clément LEBLANC, directeur et diplômé DEJEPS DPTR et titulaire du BSB
- Marion BONNEAU, co-directrice avec un BAfd en cours et titulaire d'un BTS Gestion et Protection de la Nature ainsi que du BSB
- Françoise PIOCEL, animatrice diplômée d'un BAFA
- Théo-Alexandre CHAMORRO BACQUAERT, animateur diplômé d'un BPJEPS EEDD et Randonnée
- Juan OSORIO-MARIE, animateur non diplômé

Ainsi qu'une équipe saisonnière durant l'été

2.2 Moyens matériels

La mairie laisse les locaux des écoles primaires et maternelles à disposition du Foyer Rural. Nous disposons du hall d'entrée pour les primaires et d'une salle d'activité ainsi que d'un grand hall du côté de la maternelle. La salle de sieste se situe dans la salle dite « TBI » (Tableau Blanc Interactif) de l'école et nous disposons entièrement de la cour commune aux deux écoles.

Le matériel pédagogique de l'ALSH n'est pas mélangé avec celui de l'école, il est stocké et réparti dans différents placards entre la primaire et la maternelle.

Concernant le ménage des locaux, l'équipe d'animation se charge de laisser les locaux propres les mercredis soir. Durant les vacances, une personne est embauchée par le Foyer pour faire le ménage 1h après la fermeture.

En ce qui concerne les grandes vacances, les locaux de l'école sont partagés avec une colonie de vacances qui investit les salles de classes ainsi que le grand hall côté maternelle. La salle de sieste est déplacée dans une autre salle de classe.

3. Le projet pédagogique 2025

3.1 La finalité, objectifs généraux et objectifs opérationnels



Les intentions portées par ce projet doivent permettre à l'enfant de s'approprier son environnement et son bien-être au sein du collectif. Nous tenterons d'y parvenir par la mise en place de différents objectifs tout au long de l'été

*EEDD : Education à l'Environnement et au Développement Durable

3.2 Les activités

3.2.1 L'organisation de l'équipe pédagogique

Les activités proposées seront compatibles avec les besoins des enfants et tiendront compte de l'environnement local.

Pour les activités sportives, plusieurs lieux sont à disposition à savoir : le gymnase et le dojo en cas de pluie, le stade de Florac ainsi que la cour de l'école. Pour les activités de plein air, le parc Arnal, le parc Maury et les bords de rivières sont à proximité.

En ce qui concerne la baignade (uniquement lors des vacances d'été), les enfants iront à la rivière située en dessous de l'école. La baignade sera supervisée par un.e diplômé.e du Brevet de Surveillant Baignade (Clément LEBLANC ou Marion BONNEAU).

Les activités manuelles ou autres jeux sont proposés en fonction d'une thématique. Celle-ci est définie par l'équipe d'animation qui élabore le programme avant chaque période.

Les groupes d'animateur.ices sont établis par groupe de tranche d'âge (un groupe de 3-5ans : les Ruisseaux ; et un groupe de 6-11ans : les Rivières).

L'équipe d'animation assurera la sécurité physique et affective de l'enfant par sa présence, sa disponibilité, sa capacité d'écoute, son respect et sa vigilance.

3.2.2 La journée envie d'enfants

Cette journée est définie le mercredi et se déroule en trois étapes :

- Les enfants de chaque groupe sont réunis avec leurs animateurs.ices
- Les enfants proposent des activités de leurs choix
- Consensus : l'animateur.ice écoute, aide les enfants à s'exprimer sur ses envies sans jugements et prend des notes afin d'organiser les propositions des enfants. L'animateur.ice n'influence pas l'enfant et doit organiser le matériel pédagogique et les moyens humains nécessaires afin que les groupes commencent leurs activités dans les meilleurs délais.

Ces moments d'échanges sont animés de façon différente selon les propositions de l'équipe.

3.2.3 Le conseil des sages

Régulièrement, un conseil sera mis en place avec les enfants et les animateur.ices. Ce conseil durera 30minutes pendant le temps calme de 13h30 à 14h. Seuls les enfants de 6 à 11ans y participeront.

C'est un moment où les enfants pourront discuter des événements passés, des problèmes rencontrés entre eux ou avec l'équipe et où des propositions seront faites afin d'améliorer la vie en collectif.

Le déroulement :



Au début de la séance une personne sera désignée pour gérer le temps, une autre pour être secrétaire et une dernière pour présider/ répartir la parole.

Sur un paperboard, trois temps seront notés :

-QUESTIONS / INFORMATIONS

- PROBLEMES / PROPOSITIONS

- FELICITATIONS

Au début de chaque temps, les enfants et les animateur.ices lèveront la main si des choses sont à exprimer et leur prénom sera noté afin de définir le tour de parole. Une fois que tous les prénoms sont notés, les personnes peuvent commencer à parler dans l'ordre où les prénoms ont été notés. On réitère cette méthode dans chacun des temps précités.

3.3 La journée type et la vie quotidienne

3.3.1 La répartition des temps de la journée

L'organisation de la vie quotidienne sera établie antérieurement au début de l'accueil par l'équipe pédagogique. Concrètement sur le terrain :

- ❖ **L'accueil le matin et le soir :** un.e animateur.ice reste à la porte et accompagne les enfants avec leurs affaires, récolte et transmet les informations aux familles. Ce sont des temps « libres » animés et supervisés par l'équipe.
- ❖ **La sieste :** la sieste se déroule après le déjeuner et est introduite par des activités calmes (contes, musiques douces...) Le réveil se fait de façon échelonnée et les enfants accèderont à des petits jeux calmes en se levant (jeux de constructions, puzzles, coloriages...) avant de commencer les activités, cependant le rythme des enfants primera sur tout le reste
- ❖ **Les temps calmes :** pour les Rivières, des activités calmes sont proposées (lectures, dessins, origamis, jeux de société...)
- ❖ **La gestion des affaires :** un espace spécifique sur les porte manteaux est prévu à cet effet. Il est demandé aux parents d'étiqueter les vêtements de leurs enfants.
- ❖ **L'hygiène corporelle :** les enfants seront accompagnés par les animateur.ices pour les gestes d'hygiène de la vie quotidienne.
- ❖ **La santé et les soins :** chaque animateur.ice possède une trousse à pharmacie avec son nom dessus et est autonome dans la gestion du matériel dedans. Un stock est à disposition dans les bureaux. En cas de petites blessures, les animateur.ices font le nécessaire et notent les soins prodigues dans le carnet de suivi. Les parents et les professionnels de santé seront avertis lorsque la situation dépasse notre champ de compétence
- ❖ **Les déjeuners :** les enfants apportent leur déjeuner dans des sacs isothermes déposés au frigo dans l'entrée le matin. Nous les récupérons pour aller manger à la cantine où nous pouvons faire chauffer les repas dans des micro-ondes. Les régimes alimentaires, culturels ou prescrits seront respectés et devront être renseignés sur la fiche sanitaire de liaison.



Le temps du repas est pensé comme un temps pédagogique (vérifier que l'enfant se nourrisse convenablement, réguler l'ambiance afin que le repas se déroule dans le calme, faire respecter les règles d'hygiène, rendre la pause aussi agréable que possible afin de permettre à l'enfant de se détendre), pour se faire, chaque animateur.ice sera assis à une table avec un groupe d'enfant différent.

- ❖ **Le goûter** : il est fourni par le foyer rural, il sera identique pour tous.tes dans un souci d'équité. Les régimes spécifiques seront respectés. Ce moment convivial est également un moment de bilan où les animateur.ices proposent différents outils aux enfants pour leur permettre de s'exprimer sur leur journée.
- ❖ **Le jeu libre** : des temps sont dédiés au jeu libre afin de laisser le temps aux enfants de développer leur imaginaire et d'expérimenter par eux-mêmes. L'équipe se positionne en tant que « personne ressource » afin de favoriser le « processus de construction » de l'enfant.
- ❖ **La baignade (uniquement l'été)** : les plus grands partent juste après le temps calme avec 1 surveillant.e Baignade et 2 animateurs.ices. Les affaires sont déposées à l'ombre pendant que le.a surveillant.e installe des lignes d'eau pour créer une zone de baignade. Cette zone est choisie selon les paramètres assurant la sécurité des enfants (courant, profondeur, accessibilité...). Tout le monde attend que le.a surveillant.e baignade ai donné son accord pour aller dans l'eau, avec le taux d'encadrement suffisant. Si des enfants ne souhaitent pas se baigner, un.e animateur.ice reste au bord de la rivière et propose des activités hors de l'eau. La baignade est un moment d'animation où l'équipe pédagogique sera force de proposition tout en restant vigilant.e.s sur les dangers potentiels. Les Ruisseaux arrivent après la sieste, le groupe des Rivières sort de l'eau afin de laisser les plus jeunes appréhender la baignade à leur rythme.

3.3.2 Les horaires de la journée type

PLAGES HORAIRES	RUISSEAUX	RIVIERES
7h50	Ouverture des portes et accueil du matin	
9h30	Début des activités dans les groupes respectifs	
11h30	Départ pour la cantine	
11h45		Départ pour la cantine
12h	REPAS	
13h	Histoires pour la sieste	Début du temps calme
14h	Réveil échelonné et activités calmes	Activités de l'après-midi
15h55	GOÛTER	
16h30		Accueil du soir et temps libre
18h		



3.3 Les modalités de fonctionnement

3.3.1 La communication externe

- *Avec les autorités administratives de l'Etat* : Toutes les déclarations obligatoires liées à un accueil collectif de mineurs avec ou sans hébergement seront faites auprès des services compétents. Chaque année, ces déclarations sont faites sur le site TAM (Téléprocédure Accueil de Mineurs)
- *Auprès des autorités administratives territoriales* : La communication n'est pas obligatoire, nous disposons cependant d'un site internet et d'une page Facebook que les institutions peuvent consulter
- *Avec les familles* : les parents pourront se procurer le programme des activités (distribution durant l'accueil, mise à disposition dans les locaux du Foyer Rural, site internet, page Facebook, mail...) L'équipe d'animation veillera à répondre aux questions des parents et à les informer du quotidien des enfants

L'accent est porté sur la communication avec les parents afin de les investir au maximum dans les activités de l'accueil de loisirs.

3.3.2 La communication interne

- *Au sein de l'équipe pédagogique* : une réunion hebdomadaire est prévue pour faire le bilan des séances précédentes et ainsi optimiser la manière de travailler pour les séances suivantes. Durant l'été, des outils d'évaluation seront proposés afin de faciliter les échanges entre équipe permanente et équipe saisonnière : des réunions de régulation se feront chaque fois que nécessaire, une fiche d'évaluation individuelle et collective sera à remplir afin de permettre à l'équipe d'évoluer dans ses pratiques.

- *Les intervenant.e.s* : l'organisation se fait en amont des animations par téléphone/mailou en vis-à-vis avec le.a directeur.ice, l'équipe d'animation et l'intervenant.e. La personne qui intervient se présente sur le lieu d'activité quelques temps avant l'animation afin de régler les derniers détails.

-*Avec les enfants* : l'équipe d'animation informera les enfants du déroulement des activités. Selon le programme, les animations seront introduites avec un imaginaire, des personnages avec des enjeux divers et variés.



4. L'évaluation

4.1 Se situer dans la progression du projet

Une démarche d'évaluation consiste à mesurer et analyser les effets d'une action, elle se base sur l'élaboration de critères et d'indicateurs de réussite. L'évaluation de ces critères se déroulera lors des réunions d'équipe hebdomadaires.

Dans un premier temps, chaque membre de l'équipe remplira une auto-évaluation. Une fois remplie, un tour de parole sera établi sur un critère choisi par la personne sur lequel elle souhaite s'exprimer ou avoir des retours de l'équipe. (cf annexe 2)

4.2 Vérifier si les moyens choisis répondent aux objectifs

A chaque réunion de bilan et à l'aide d'une grille d'évaluation, l'équipe pédagogique fera le point sur sa pratique, se remettra en question et mettra tout en œuvre pour progresser.

OBJECTIFS GENERAUX	ELEMENTS A EVALUER	CRITERES	TAUX DE SATISFACTION		
			1	2	3
Créer des espaces propices à l'autonomie	Comment s'est déroulée la gestion de la vie quotidienne ? (Gestion des repas, temps libres...)	Tous les enfants participent à la vie quotidienne et des outils ont été mis en place			
	Les activités ont-elles été adaptées aux terrains extérieurs à l'école ?	Sur 5 jours, on compte plus d'animations en dehors de l'école qu'en interne			
	Y'a-t-il eu des activités / espaces créés par les enfants eux-mêmes ?	Les anims n'interviennent pas/peu dans la journée envie d'enfants			
Co-éduquer à la citoyenneté avec les différentes sphères qui contribuent aux apprentissages de l'enfant	Ya-t'il eu une bonne répartition des tâches au sein de l'équipe ?	La parité est respectée dans la répartition des tâches			
	La transmission des informations et la communication avec les familles sont-elles satisfaisantes ?	Les enfants arrivent avec des tenues et des repas adaptés aux activités de la journée			
	Les enfants arrivent à s'exprimer et à transmettre leurs émotions ?	Dialogues constructifs entre les enfants et les anims possibilité de résolution de conflit			
Développer la motricité et l'expression de soi	Est-ce-que tous les enfants ont participé ? Y'a-t-il eu des conflits autour de la compétition ?	Grands jeux qui se déroulent avec fair-play et sans tricheries			
	Quelle proportion d'activités autour de l'EEDD (même durant le jeu libre) par rapport au programme ?	Les anims peuvent observer les interactions des enfants avec leur environnement pendant les activités, notant leur capacité à identifier et expliquer ce qu'ils voient.			
	Quel niveau de réticence à l'annonce des activités ? Le rythme des enfants a-t-il été respecté ?	Retours positifs des enfants lors des bilans de fin de journée			